

Rapport abrégé

En avril 1999, la création du Nunavut venait transformer à jamais, le visage du Canada. « Notre terre », en inuktitut, le Nunavut est le fruit de plus de trente ans de négociations et de planification de la part des Inuit de l'Est et de la région centrale de l'Arctique canadien. L'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, conclu en 1993, comportait un accord politique visant la création du nouveau territoire et l'actualisation des droits des Inuit à l'autodétermination. À cette fin, les Inuit, soit 85 % de la population du territoire, ont opté pour un modèle de gouvernement autonome et public, représentant les citoyens du Nunavut, qu'ils soient inuits ou non.

Le gouvernement du Nunavut, la Tunngavik inc. ainsi que le ministère canadien des Affaires indiennes et du Nord se sont engagé à appuyer conjointement le développement durable au Nunavut et d'un commun accord, ont déterminé que la commission d'une étude des perspectives économiques du nouveau territoire s'avérerait un outil indispensable à la réalisation de cette tâche. Les services du Conference Board du Canada ont donc été retenus en vue d'examiner l'économie mixte actuelle, tant l'économie de subsistance¹ que l'économie basée sur les salaires, et d'évaluer les perspectives économiques à long terme. Cette étude devait aussi établir les prévisions économiques du Nunavut sur une période de vingt ans et déterminer les questions structurelles sous-jacentes au rendement économique à long terme.

Ce rapport présente un aperçu théorique global des conditions de croissance économique et de leurs répercussions prévisibles sur l'économie de subsistance (ie: rattachée aux ressources naturelles). La création de richesses ou croissance économique, repose sur quatre facteurs clés:

Le capital physique: entend l'infrastructure nécessaire au soutien de la production économique – eg: systèmes de transport et de communication, stocks de logement, hôpitaux, etc.

Le capital humain: comprend la main-d'oeuvre, mais entend également au sens plus large, les actifs d'une société sur le plan de l'alphabétisation et de l'éducation, des compétences et des connaissances ainsi que le capital santé.

Le capital naturel: comprend les matières premières à la base de l'activité économique et englobe les ressources terrestres, fauniques, minérales, énergétiques et textiles ainsi que le savoir nécessaire à l'exploitation de ces actifs.

¹ S'entend par économie de subsistance, toute activité économique rattachée aux ressources naturelles et n'étant pas rémunérée en espèce. Figurent à cette catégorie, les activités de chasse, de pêche et de trappe dont les produits sont destinés à l'usage du ménage ou au troc. Aux fins de ce rapport, la vente enregistrée de poissons ou de peaux de phoque destinés à l'industrie de la transformation, bien que dérivés des ressources naturelles, n'est pas partie de l'économie de subsistance lorsqu'elle comporte une forme que de revenu et s'inscrit aux indicateurs normalisés de Statistique Canada en tant qu'activité économique. Bien qu'une grande partie de l'économie de subsistance repose sur les activités de chasse et pêche, peuvent également figurer à ce type d'économie, la garde d'enfants ainsi que la production de vêtements et d'artisanat en autant que ces produits et services ne soient pas vendus.

Le capital social et organisationnel: entend le milieu d'interaction des actifs naturels, humains et physiques, contribuant à la création des richesses. Cette forme de capital compte les principaux secteurs et participants à la création des richesses (eg: le gouvernement, l'entreprise privée et les organisations ou sociétés indépendantes), le cadre d'élaboration des politiques, la sécurité publique ainsi que la confiance entre les divers intervenants.

La croissance économique axée sur la considération de ces facteurs, est essentielle à l'actualisation des objectifs de développement de la société et à la satisfaction d'une demande croissante de biens et services attribuable à l'augmentation des populations et du taux de consommation individuel. Les systèmes économiques traditionnels, dits de subsistance, ne satisferont plus à la demande croissante de biens et services, produits d'une économie industrielle. Néanmoins, l'activité économique rattachée aux ressources naturelles contribue de manière importante à l'activité économique générale et pourra tenir un rôle fondamental sur les plans social et culturel de la vie d'une société. L'économie de subsistance peut, par exemple, constituer une voie d'affirmation pour la population en général, mais surtout pour la jeunesse, en ce qu'elle leur permet d'accéder à des rôles productifs au sein de la société. De ce fait, le développement du capital humain, en mesure de contribuer aux activités économiques de l'avenir, s'en trouvera favorisé.

Les quatre facteurs de création de richesses au Nunavut

Le Conference Board du Canada est conscient du fait que les quatre facteurs déterminant la création de richesses doivent figurer à la stratégie de développement économique du Nunavut. Les observations suivantes ont été extraites de l'évaluation de chacun de ces facteurs.

Le capital physique

Dans son état actuel, l'infrastructure du Nunavut fait considérablement entrave au développement social et économique du territoire. Le rehaussement de l'infrastructure au niveau des besoins grandissants d'une importante population de jeunes et d'un nombre croissant de gens âgés doit constituer une priorité. La mise en disponibilité d'un plus grand nombre de logements et de locaux commerciaux, l'installation de systèmes de traitement et de gestion des déchets et des eaux usées, l'accès à des réseaux de transport et de télécommunication à un prix abordable ainsi que la mise sur pied de service de garderie, ne sont que quelques uns des secteurs exigeant une attention particulière.

Le capital humain

De 1991 à 1996, le taux de croissance de la population du Nunavut était trois fois plus élevé que le taux de croissance moyenne du Canada. La population du Nunavut est également la plus jeune au Canada. Plus de 60 % de la population sont âgés de moins de 25 ans. Le niveau de scolarisation au Nunavut, s'est nettement amélioré, mais il n'en demeure pas moins plutôt faible par rapport aux taux de scolarisation observés ailleurs au pays. Plus de la moitié de la population n'est pas diplômée du cycle secondaire. Le revenu moyen du ménage au Nunavut est moins élevé que les revenus moyens des ménages habitant les autres régions du Nord ou le reste du Canada.

Il existe un écart considérable entre l'état de santé des Nunavummiut² et celui du reste de la population canadienne. L'espérance de vie du Nunavummiut mâle est inférieure d'environ sept ans, au taux national moyen et dans le cas des femmes, de près de dix ans. En outre, le taux de mort prématurée (calculé en années potentielles de vie perdues) est de deux fois supérieur au taux national moyen. Il est impératif que les Inuit acquiert les compétences nécessaires à leur pleine participation à l'économie de subsistance. Les habiletés et compétences en matière de navigation, de sécurité et d'exploitation des terres sont habituellement transmises à l'Inuk par sa famille et ses aînés. Il sera essentiel de veiller de manière continue, à cette facette en particulier.

Le capital naturel

Les ressources naturelles constituent le fondement de l'économie mixte du Nunavut et du mode de vie de la plupart des Nunavummiut. L'acquisition d'une connaissance approfondie du capital naturel du Nunavut repose sur le Qaujimajatuqangit inuit³ et intègre cette philosophie à la science moderne. Toutefois, de sérieuses lacunes en matière de science de la terre, de la faune et des pêcheries limitent l'évaluation des richesses fauniques et ressources non-renouvelables du Nunavut. Bien que l'on procède actuellement à la collecte de données relatives aux actifs naturels du Nunavut, l'effort sur le plan de la statistique devra être mieux soutenu et plus poussé.

² S'entend par Nunavummiut, tout citoyen du Nunavut, inuit ou d'autre origine.

³ S'entend par le Qaujimajatuqangit inuit (QI), une philosophie ou un mode de vie et de pensée englobant une gamme d'éléments tels la tradition du passage du savoir, des valeurs et des enseignements à la jeunesse par les aînés. S'entend un système de lois et valeurs et de consultations préalables aux prises de décisions qui touchent la collectivité ainsi que la connaissance des liens hiérarchiques complexes d'un système parentaliste et de la terminologie inuktitut s'y rapportant.

Le capital social et organisationnel

L'Accord de 1993, sur les revendications territoriales du Nunavut (ARTN), tient un rôle primordial en ce qui a trait à l'organisation et à la répartition des actifs du territoire. L'Accord comporte de nombreuses dispositions visant le développement économique tel l'embauchage proportionnel d'Inuit au sein des gouvernements tant aux paliers territorial et municipaux qu'au niveau fédéral, lorsque l'employeur est le Conseil du Trésor, des politiques préférentielles de passation de marchés entre l'entreprise inuite et les gouvernements fédéral et territorial; l'obligation de conclure des Ententes sur les répercussions et les avantages pour les Inuit (ERAI) dans le cas de projets de mise en valeur importants et l'appropriation d'un plus grand contrôle sur les ressources naturelles et le droit de récolte. Le Qaujimajatuqangit inuit (QI) joue un rôle-conseil de premier plan en ce qui touche la création et la répartition des richesses de subsistance au Nunavut, et de plus en plus, en ce qui a trait à l'économie basée sur les salaires.

L'activité économique du Nunavut repose en grande partie sur les quatre secteurs définis aux fins de ce rapport ainsi que sur la participation des principaux intervenants, c'est-à-dire le gouvernement, les organismes inuits constituées en personnes morales, le secteur privé et les institutions gouvernementales (IG). Le Fédéral et le gouvernement du Nunavut ont tous deux établi diverses initiatives économiques destinées à la petite entreprise et aux petits organismes, ainsi qu'aux diverses collectivités. La Nunavut Tunngavik inc. (NTI), chargée de suivre l'actualisation des obligations prescrites en vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, gère aussi de nombreux programmes de développement économique à l'intention des Inuit et fournit un appui à bon nombre d'organismes inuits de revendication des droits de naissance qui participent à des projets de développement économique. Au Nunavut, l'entreprise privée n'est pas un secteur primaire et dépend presque entièrement des affaires menées avec les gouvernements. Les institutions gouvernementales, chargée de la gestion de tous les aspects touchant le développement des ressources fauniques et des terres du Nunavut ont également un rôle déterminant sur le plan de l'activité économique.

Aperçu de l'économie mixte du Nunavut

Le système économique mixte, particulier au Nunavut, englobe l'économie de subsistance et l'économie basée sur les salaires. Ces deux systèmes économiques ne sont pas nécessairement incompatibles, car pour la plupart des Nunavummiut, il ne s'agit pas de choisir, mais plutôt de trouver à un juste équilibre entre les deux. Comme c'est souvent le cas dans le Nord, le revenu du ménage provient de diverses sources

comme des activités de subsistance, de la production de biens (eg, la vente de peaux de phoque), d'un revenu d'emploi et de fonds du gouvernement.

L'économie fondée sur les ressources naturelles est plus large que l'activité économique au sens strict. Les ressources naturelles font partie du code culturel et social, intégral au mode de vie inuit. Les ressources sont partagées en fonction des rôles et responsabilités de chacun, selon le sexe, l'âge et l'expérience en vertu de la connaissance de l'affiliation hiérarchique.

Estimation de la taille de l'économie de subsistance

La méthode adoptée par Statistique Canada aux fins de l'estimation de la valeur de production ou du produit intérieur brut (PIB) se limite généralement à la valeur attribuée aux biens et services produits et échangés contre valeurs en espèce, au sein d'une économie basée sur les salaires. Conséquemment, l'estimation de la taille de l'économie de subsistance selon ces critères et en termes comparables, est extrêmement complexe. Bien que ces chiffres doivent être examinés avec circonspection, les informateurs clés situent la valeur des actifs rattachés aux ressources naturelles dans les 40 à 60 millions de dollars. Cette fourchette fait inclusion d'environ 30 millions de dollars attribués à toute l'activité économique reliée au traitement et à la transformation des aliments (valeur-coût de remplacement). Il est difficile d'aller plus loin et d'assigner une valeur à d'autres activités telles la production d'artisanat car, dans certains domaines, les activités sont rarement enregistrées. Ces chiffres ne calculent pas la valeur des services informels de garde d'enfants, des services bénévoles ou des biens partagés.

L'assignation d'une « valeur » à l'économie de subsistance du Nunavut doit tenir compte du rôle fondamental que tiennent les activités rattachées aux ressources naturelles en tant que partie intégrale du patrimoine social inuit, aspect qui ne peut être mesuré en termes de « valeur ». Il est absolument essentiel de reconnaître cette facette et conséquemment, ce qu'elle apporte à l'avancement du capital humain inuit et de la valoriser en tant que point de départ des activités de subsistance (eg: l'enfant apprend à chasser ou à coudre auprès de ses parents ou grands-parents).

Aperçu de l'économie basée sur les salaires au Nunavut

Mentionnons d'abord que Statistique Canada ne dispose de données sur l'économie basée sur les salaires au Nunavut, que depuis 1999. Au cours de cette année, le PIB du Nunavut, exprimé en dollars constants, s'élevait à 682 millions. Bien qu'il faille procéder avec prudence à l'analyse de l'économie du territoire à partir d'un seul point de données, les chiffres mettent en évidence le lien de dépendance étroit entre l'activité économique du Nunavut et le secteur gouvernemental. Les dépenses globales du gouvernement en biens, services et investissements, exprimées en chiffres absolus, étaient supérieures à 55 % de la demande intérieure globale par rapport à 22 %, au niveau national. Notons qu'au cours de cette période, le gouvernement embauchait

4 000 personnes, ce qui représente près de la moitié du taux global d'embauche du territoire.

La comparaison du niveau de demande globale au taux de production économique, fait ressortir un phénomène propre à l'économie du Nunavut. En 1999, la demande intérieure en termes réels s'élevait à 967 millions de dollars alors que le PIB en dollars constant, était de 682 millions de dollars. Ceci signifie donc que les dépenses de consommation en produits et services sont supérieures au niveau de production de la population du territoire et se traduit donc par un déficit de 195 millions de dollars, soit de 6,851 dollars par habitant. En raison du flux monétaire considérable provenant du gouvernement fédéral sous forme de salaires ou de transferts de fonds au Nunavut, ce déficit commercial peut exister sans nécessairement entraîner de sérieuses répercussions économiques. De plus, l'expansion du secteur gouvernemental a favorisé la croissance économique chez d'autres fournisseurs et a contribué à la création d'emplois et à l'augmentation de la circulation en espèce. À long terme, il faut cependant s'inquiéter du rapport entre le taux de croissance relative de ces fonds et l'accroissement de la population. Suite à l'expansion des débuts, la courbe de croissance du secteur gouvernemental se stabilisera. Puisque l'activité économique repose en grande partie sur le secteur public, il faut prévoir que le taux de croissance économique général se stabilisera. Toutefois, la population continue d'augmenter et le taux de croissance économique par habitant, connaîtra un déclin.

La Nunavummit Kiglisiniartiit estimait le taux de chômage de 1999 au Nunavut, basé sur une population active de 10 904 personnes, à approximativement 20.7 %. Cette estimation est conforme à la définition nationale stipulant que le chômeur doit avoir recherché activement un emploi au cours des mois précédant le sondage. Toutefois, l'interprétation prescrite ne s'applique pas tout à fait à la situation qui prévaut au Nunavut car plusieurs membres des collectivités dont l'économie basée sur les salaires n'est pas très solide, ne recherchent pas d'emplois de manière active puisque lorsqu'un emploi est disponible, le poste sera affiché au magasin général et/ou annoncé sur les ondes de la radio communautaire. Lorsque la définition « aucune occasion d'emploi » est appliquée et englobe les chômeurs ayant mentionné ne pas avoir activement recherché du travail au cours du mois précédent parce qu'ils ne croyaient qu'il n'y avait effectivement aucune disponibilité d'emplois, le taux de chômage grimpe alors à 27.2 %, pour une population active de 11,886.

Ce tableau s'assombrit davantage à l'étude de l'écart entre le taux de chômage chez la population inuite et le taux de chômage chez la population active d'autre origine, au Nunavut. En 1999, selon ce critère, le taux de chômage chez les Inuit s'élevait à 35.8 % par rapport à 3.3 % pour le reste de la population du Nunavut. Chez les Inuit de 15 à 24 ans, le chômage se situait à 48.1 %. Ce calcul fait exclusion de ceux qui sont encore aux études ou de ceux qui sont occupés à plein temps aux activités de subsistance pour

VIII

lesquelles ils ne reçoivent aucune rémunération. La jeunesse du Nunavut a manifestement besoin d'emplois, mais en vue de les obtenir, ces jeunes doivent également acquérir les compétences qui assureront leur succès dans le domaine choisi. Ceci nous ramène donc à la question du capital humain et de la composition de l'économie basée sur les salaires où domine le travail spécialisé, au sein du secteur public. La jeunesse devra pouvoir bénéficier de la formation nécessaire à l'acquisition des compétences qui lui permettront d'accéder à des postes de fonctionnaires, au niveau administratif ou professionnel.

L'analyse descriptive de l'économie salaires du Nunavut, par domaine, est fondée en partie sur les données fournies par Statistique Canada. Nous nous sommes penchés sur les domaines des chasses et pêches, de l'exploitation minière, de l'industrie de la fabrication (artisanat, traitement et transformation des aliments), de la construction et sur le secteur gouvernemental. En 1999, le gouvernement et les services connexes se sont avérés les principaux contribuables au PIB du Nunavut. Le taux de croissance dans certains des domaines mentionnés, se trouve limité par les faibles actifs humains et physiques (i.e. infrastructure restreinte et manque de main-d'oeuvre spécialisée).

Le Conference Board du Canada a déterminé les perspectives économiques du Nunavut pour les vingt prochaines années. On prévoit que le rendement composé du PIB augmentera d'en moyenne 2.42 % par année. Le Nunavut connaîtra son essor économique le plus rapide au cours de ses dix premières années d'existence en raison de toute l'activité reliée à la création de ce nouveau territoire. Les domaines du tourisme, de l'exploitation minière et des pêcheries présentent le plus grand potentiel d'expansion. Cette hypothèse est fondée sur l'anticipation d'une population et d'une main-d'oeuvre croissante, de l'augmentation des transferts gouvernementaux ainsi que sur une évaluation par secteur industriel, permettant de présupposer l'activité économique fondée sur les salaires. Nos prévisions reposent sur le développement des quatre catégories de capital et plus précisément, du capital humain par, entre autre, l'éducation de la jeunesse et l'amélioration de l'état de santé général, ainsi que sur le développement de l'infrastructure du Nunavut.

En raison du manque de données à ce sujet, il est plutôt difficile de déterminer les perspectives sur le plan du capital de subsistance. L'accroissement de l'activité économique de subsistance sera sans doute influencé par la capacité de charge des ressources naturelles du Nunavut (eg: effectif faunique, disponibilité de stéatite ou pierre à sculpter, etc.), l'augmentation de la population du Nunavut ainsi que par les compétences et valeurs de la jeunesse en ce qui touche la poursuite d'activités reliées aux ressources naturelles. Le taux de croissance des actifs basés sur les salaires et celui du capital de subsistance sont interdépendants. En outre, la croissance économique

dans le domaine du tourisme repose en partie sur la capacité du Nunavut de commercialiser son mode de vie traditionnel.

Questions essentielles à l'esquisse de l'avenir économique du Nunavut

Le Conference Board du Canada a cru bon de déterminer les grandes questions susceptibles d'avoir un impact sur les quatre catégories de capital et le développement des richesses au Nunavut. En premier lieu, les valeurs de la société inuite façonneront inévitablement les choix en matière de politiques et d'orientation économique au Nunavut. À ce jour, ces valeurs ont grandement contribué au développement du Nunavut. Celles-ci comportent :

- la confiance en une approche collective au développement socioéconomique. Les Nunavummiut croient fermement que les avenues de développement économique doivent être partagées par les diverses collectivités, conformément à la politique du Nunavut en matière de décentralisation.
- L'orientation vers une plus grande autonomie, signifiant que les Inuit exerceront un plus grand contrôle politique et économique au Nunavut et au sein de leur milieu.
- Le Qaujimajatuqangit inuit (QI), une philosophie basée sur la reconnaissance du savoir des Inuit et l'intégration de leurs valeurs aux autres sources de connaissance. Dans le cadre de prises de décisions, ils optent pour la consultation et l'établissement d'un consensus.
- Le développement économique doit être d'abord axé sur la collectivité.
- L'activité économique de subsistance est partie intégrale du mode de vie et doit être appuyée. Rien ne permet de supposer que l'on accorde une valeur moindre aux activités de subsistance par rapport à la la valeur accordée à la participation à l'économie basée sur les salaires.
- Le développement durable. Le développement économique doit être conforme aux pratiques touchant le développement durable, en vertu desquelles le développement des actifs humain et des actifs naturels, sont sur un pied d'égalité.

Il s'agira aussi de déterminer dans quelle mesure la jeunesse inuite accorde la même importance à ces valeurs et d'établir quel équilibre cette population désire atteindre entre l'économie de subsistance et l'économie basée sur les salaires.

En second lieu, il est nécessaire d'accroître les connaissances au sujet du Nunavut en encourageant une meilleure intelligence:

- de la situation sociale et l'état de santé des Nunavummiut;

- des actifs naturels du Nunavut, y compris des connaissances publiques en matière de géoscientifique ;
- de l'économie de subsistance et de son fonctionnement et
- de l'économie basée sur les salaires au Nunavut.

Nombre de ces problèmes sont attribuables au manque d'informations portant sur le Nunavut, au faible taux de population et aux difficultés que présente la collecte de données économiques sur les ressources naturelles. Certaines démarches en cours visent à combler les domaines lacunaires, mais il faudra s'assurer de mettre en oeuvre les mesures permettant d'obtenir des données particulières au Nunavut, sur une base continue et de s'assurer que ces informations soient à la portée de tous, au moyen par exemple, d'un service d'information en-ligne. En vue d'encourager les investissements tant publics que privés, il faudra acquérir une meilleure intelligence de l'état et du potentiel des quatre formes de capital.

Troisièmement, le développement du capital humain dans le domaine de l'éducation et de l'acquisition de compétences, aura des répercussions significatives sur la croissance économique du Nunavut. Le besoin d'aborder la question du capital humain au Nunavut, est impérieux si l'on tient compte de l'âge de la population et des objectifs que s'est fixé ce nouveau territoire c'est-à-dire l'atteinte d'une plus grande autonomie et d'un taux d'embauchage inuit représentatif, au sein du gouvernement. L'acquisition des compétences nécessaires (eg, gestion de l'information, capacité d'adaptation et de travailler avec d'autres,) à la vie et à l'emploi dans le cadre de travail actuel et futur, est fondamentale.

La mise en oeuvre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (ARTN) affectera également l'activité économique du territoire. Compte tenu du rôle principal que tient le gouvernement sur le plan de l'économie au Nunavut, les articles 23 et 24 de l'ARTN visant la représentation inuite accrue au sein du gouvernement et de ses secteurs d'activité, permettent de favoriser le développement économique du Nunavut. Ajoutons que l'actualisation de l'Accord exige un engagement soutenu et continu et que la mise en application de certaines dispositions s'y rapportant, prendra encore un certain temps.

La nécessité de préciser le rôle de chacun des principaux intervenants sur le plan du progrès économique du Nunavut, constitue une cinquième question d'évaluation. Les stratégies fédérales d'aide au développement économique doivent tenir compte de l'unicité de la situation du Nunavut en raison de différences au niveau des effectifs, du capital physique restreint et du vaste potentiel encore inexploité. Les programmes de développement économique se basant sur le nombre d'habitants ou les initiatives

d'aide aux industries établies, sont généralement mal adaptés au niveau de développement actuel du Nunavut.

Le rôle du gouvernement fédéral au Nunavut, ne peut faire exclusion des fonds octroyés à ce territoire et non plus, être examiné indépendamment du rôle des autres participants au développement économique. L'adoption d'une approche de coopération incluant tous les principaux intervenants, y compris le secteur privé, s'impose et doit viser des objectifs d'action précis et de dépassement des intérêts de chacun. On s'entend pour dire que l'effort de collaboration entre les dépositaires d'enjeux pourrait être plus poussé.

La recherche et l'obtention des fonds nécessaires au financement des investissements qui permettront d'assurer la prospérité de l'économie globale du Nunavut constituent l'un des grands défis auquel ce gouvernement doit faire face. Bien que la réévaluation des priorités en matière de dépenses soit peut-être nécessaire, le Conference Board du Canada estime que cette démarche ne sera pas suffisante au financement adéquat des investissements. Ainsi, il serait souhaitable d'accorder une attention particulière à l'obtention et à la création de revenus supplémentaires à court et à moyen terme (eg: octrois supplémentaires du gouvernement fédéral, recherche de nouvelles sources de revenu, etc.). D'une manière ou d'une autre, la négligence des besoins du territoire en matière de capital humain et de capital physique, mettra en jeu la réalisation de nos prévisions économiques et donc, l'avenir même du Nunavut.

Les attentes placées sur tout nouveau territoire sont, au départ, toujours très élevées et le Nunavut ne fait pas exception à la règle. Il est de toute première importance de fixer des objectifs réalisables et de ré-examiner les objectifs établis au préalable. Dans cette même ligne de pensée, permettez-nous d'ajouter que l'actualisation des objectifs les plus ambitieux que s'était fixé le Nunavut pourrait prendre encore un certains temps. Ainsi, à court et à moyen terme, il ne sera peut-être pas facile d'actualiser les dispositions visant l'embauchage représentative des Inuit au sein du gouvernement. Cependant, en raison du jeune âge de la population et si cet objectif est intégré aux objectifs en matière d'éducation, de formation professionnelle et d'acquisition de compétences et dans la mesure où les postes de fonctionnaires au sein du gouvernement représentent un choix de carrière désirable pour les Inuit, il sera possible de surmonter le problème.

La création du Nunavut a suscité un intérêt mondial et fut suivi de près par diverses sociétés. Les attentes sont élevées, tant au Nunavut que de par le monde. Cependant, le Nunavut devra d'abord satisfaire ses exigences fondamentales et s'assurer que les niveaux de capital du territoire favorisent en tout point le développement économique. Nos prévisions économiques, portant sur les prochains vingt ans, ne sont favorables que dans la mesure où elles ne sont pas négligées. En bout de ligne, il n'en tiendra qu'à

la population du Nunavut de décider ce qui représente une qualité de vie souhaitable et durable et de déterminer l'ampleur du développement auquel elle est disposée à prendre part aux fins de la réalisation de ses objectifs.